

Paris, le 22 mars 2019

**Monsieur Edouard GEFFRAY**  
**Directeur général des ressources humaines**  
**Ministère de l'Éducation nationale**  
**72 rue Régnault**  
**75013 PARIS**

**Monsieur Jean-Marc HUART**  
**Directeur général de l'enseignement scolaire**  
**Ministère de l'Éducation nationale**  
**107 rue de Grenelle**  
**75007 PARIS**

N/R : SC/NA 21 18/19

*Monsieur le Directeur général des ressources humaines,*

*Monsieur le Directeur général de l'enseignement scolaire,*

*Des collègues, conseillers en formation continue, nous alertent sur la mise en œuvre des formations en apprentissage au sein des GRETA. Leurs inquiétudes portent notamment sur le périmètre de leurs missions. En effet, au regard des exigences que la loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » impose, le référentiel de compétences lié aux fonctions de CFC ainsi que le décret de 1990 doivent être reconsidérer.*

*Lors de la présentation du projet de décret qui intègre l'apprentissage aux missions des Greta, soumis au Conseil supérieur de l'Éducation du 15 novembre 2018, le SE-Unsa et sa fédération Unsa-Education ont fait remarquer qu'il serait pertinent non seulement de réunir le CNS (Comité national de suivi de la réforme des Greta) mais aussi de traduire réglementairement les décisions prises lors du dernier CNS : régime indemnitaire, obligations de services, révision du référentiel métier.*

*Nous réaffirmons que confier aux GRETA la formation en apprentissage demande d'adapter le fonctionnement, la gouvernance et le management, les compétences et les critères qualités au regard du futur cahier des charges national des CFA.*

*Dans la mesure où les négociations sur la fonction de CFC n'ont pas abouti dans le cadre du GT15 et que leurs missions et leurs actions vont connaître un accroissement, nous vous demandons de bien vouloir mettre en place au plus vite la tenue d'un groupe de travail où nous serons associés, comme annoncé lors du CSE du 15 novembre 2018.*

*Je vous prie d'agréer, Messieurs les Directeurs, l'expression de mes salutations distinguées.*



**Stéphane CROCHET**  
**Secrétaire général**